

## LES SOLUTIONS

pour limiter la prédation du chat domestique  
et protéger la petite faune sauvage



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

[www.lpo.fr/](http://www.lpo.fr/)

## Les solutions pour limiter la prédation

### Quand on a un chat :

Stérilisation  
Alimentation  
Jeux  
Colliers

### Quand on a un jardin :

Zones de refuges  
Grille Stop Chat  
Catwatch®  
Plante répulsive *Coleus canina*  
Stop Minou ou autre obstacle  
Répulsif « Maison »  
Arrosage à détection de mouvement

### Contexte

En 2016, la LPO a sélectionné différents moyens d'éloignement des chats domestiques en vue de limiter leur prédation et mené une étude participative pour évaluer leur efficacité.

Pendant deux mois, 40 propriétaires de jardin se sont portés volontaires pour tester ces moyens d'éloignement :

- ✓ Grille Stop Chat
- ✓ Répulsif « Maison »
- ✓ Catwatch®
- ✓ Plante répulsive *Coleus canina*

En 2017, l'étude a été complétée. L'appareil Catwatch® a été testé sur des chauves-souris en captivité.

Des préconisations associant le bien-être du chat et la diminution de la prédation ont également été apportées par notre partenaire, MarsPetcare et leur vétérinaire comportementaliste.

**Le cumul des moyens de prévention** à la prédation du chat domestique sont nécessaires pour réduire le nombre de proies. Les moyens d'éloignement doivent **être adaptés aux chats** ou celui du voisin, à son jardin et ses aménagements.

## Accueillir un chat

Adopter un chat au sein de son foyer est un engagement.

## Acquérir un chat,

c'est être en capacité (financière, matérielle, etc.)  
d'assumer un nouveau compagnon,  
c'est lui consacrer du temps, le nourrir, le soigner,  
jouer avec lui, penser à lui y compris pendant les vacances,  
c'est lui dédier une place importante dans votre vie !

## Adopter un animal en refuge,

c'est aider les refuges en libérant de la place  
et c'est surtout rendre heureux l'animal adopté !



- **Le chat de propriétaire** est nourri, identifié, le plus souvent stérilisé, soigné et sous la responsabilité d'une personne. On estime sa population en France à près de 13 millions d'individus.

- **Le chat dit libre**, défini article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime, est nourri, identifié, stérilisé et soigné. Il est sous la responsabilité du maire ou d'une association de protection de la nature. Capturé, puis relâché sur le lieu de capture, le territoire reste défendu par des chats stérilisés et non pas réinvesti par des individus féconds.

- **Le chat errant** est nourri, plus ou moins régulièrement, par l'Homme. On estime sa population en France entre 8 à 10 millions.

- **Le chat haret** (ou chat féral) est un chat domestique retourné à l'état sauvage. Il vit et se reproduit librement dans la nature. Nous ne disposons pas de donnée à l'échelle nationale.

## **Stérilisation**

Cette opération est préconisée par de nombreuses associations de protection de la nature, des associations de protection des animaux et les vétérinaires.



Elle permet de limiter la prolifération des chats, de stopper les naissances non souhaitées et donc les abandons.

La stérilisation est possible et conseillée dès l'âge de 4 mois.

Les chats stérilisés ont une vie plus longue et en meilleure santé.

- Les mâles sont moins agressifs, moins possessifs et effectuent moins de comportements de marquage territorial, de nuisance sonore et de vagabondage.
- Les femelles stérilisées ont moins de tumeur mammaire, de cancer des ovaires ou de l'utérus, de fausse gestation et de pyomètre (accumulation de pus dans l'utérus).

## **Identification**

Selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L212-10) : les chats doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage...) préalablement à leur cession (vente, don...).

L'identification est obligatoire pour tous les chats nés après le 1er janvier 2012 et, au plus tard, âgés de 7 mois.

## Chat errant

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (Art. L211-19-1 du Code rural et de la Pêche maritime).

Est considéré comme chat errant : tout chat non identifié (puce, tatouage...), saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui, à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître ou à plus de 200 mètres des habitations.



Arrêt sur image  
Vidéo « LES SOLUTIONS pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage : Etre un propriétaire responsable ».

*75% des chats errants n'atteignent pas les 6 mois.*

Un chat errant consacre en moyenne 12 heures par jour à la prédation, contre 3 heures par jour pour un chat de propriétaire.

### **Ne pas abandonner son chat dans la nature...**

En période de départ en vacances, vous pouvez confier votre chat à un ami ou un voisin, le mettre en pension ou l'emmener en vacances avec vous.

Si vous n'avez plus les moyens de vous occuper de votre chat, vous pouvez lui trouver une nouvelle famille ou le confier à une association de défense et de protection des chats.

### **Ne pas nourrir les chats en extérieur**

L'alimentation extérieure favorise l'immigration de nouveaux chats, parfois même l'abandon de chats dans ces zones.

## Alimentation

En garantissant une alimentation aux textures variées et de qualité, les chats n'auront pas besoin de pallier au manque de ressources alimentaires et limiteront leurs déplacements à la recherche de proies.



### Arrêt sur image

Vidéo « LES SOLUTIONS pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage : Etre un propriétaire responsable ».

Une alimentation aux textures variées c'est :  
une alimentation sèche : des croquettes  
et une alimentation humide : de la pâtée ou de la gelée

Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant et 1 071 pour un chat haret.

Le chat est un grignoteur, il fait entre 10 et 19 repas par jour.  
Il est donc préférable de lui proposer une alimentation en libre-service, accessible 24H/24.

### **Les petits +**

Une gamelle d'eau toujours à proximité  
Des gamelles en inox, en verre, etc.

## Jeux

Le chat aime jouer. Même bien nourri, un chat peut, par instinct, chasser et courir après ses proies, l'objectif étant de jouer.



S'il ne joue pas assez, cela peut se manifester par des moments d'agressivité à l'aube ou au crépuscule, lorsque l'activité prédatrice est maximale.

Le jeu permet d'extérioriser l'instinct chasseur du chat.

Vous pouvez jouer avec lui (ficelle, boîte en carton, boule de papier...), lui proposer un casse-tête alimentaire, etc.



## Collier de sécurité, clochettes ou Birdbesafe®

Les clochettes et le Birdbesafe® peuvent signaler la présence de prédateur et peuvent diminuer le nombre de captures.

Pour éviter les accidents, il est préférable d'équiper votre chat d'un collier de sécurité.



*Arrêt sur image  
Vidéo réalisée  
dans le cadre de  
l'étude LPO  
2016.*

### Les clochettes

Deux clochettes peuvent être ajoutées à un collier (de sécurité), sur deux endroits différents.

Elles permettront aux micromammifères de repérer les prédateurs.

### Birdesafe®

Cette collerette est à glisser sur un collier (de sécurité).

Ses couleurs vives (rouge, orange, jaune) permettront aux oiseaux de repérer les prédateurs.



*En vente à la Boutique LPO*



En période de sortie des nids par les jeunes oiseaux, de grand froid, de forte pluie, ou en notre absence, gardez votre chat dans la maison.

## Zones de refuges

Une zone de refuges permet aux petits animaux sauvages de se cacher en cas d'attaque d'un prédateur.



Peuvent être des refuges :

- ✓ Une zone d'herbes hautes,
- ✓ Des pieds d'arbustes non dés herbés,
- ✓ Un muret en pierres sèches,
- ✓ Une haie garnie, épineuse,
- ✓ Un petit tas de bois,
- ✓ Un petit tas de pierres,
- ✓ Une spirale à insectes,
- ✓ ...



*Arrêt sur image  
Vidéo réalisée  
dans le cadre de  
l'étude LPO 2016.*

## Grille Stop Chat

Cette grille en plastique hérissée de picots ne blesse pas les chats mais les dérange fortement.

Selon l'usage, cette grille peut être remplacée par du grillage à poule, des branches épineuses, etc.

*En vente à la Boutique LPO*



Au pied ou autour du pied d'une mangeoire :

Empêche les chats de grimper.



Arrêt sur image

Vidéo « *LES SOLUTIONS pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage : Aménager son jardin* ».

Arrêt sur image

Vidéo réalisée dans le cadre de l'étude LPO 2016.



Autour d'une branche :

Protège la mangeoire suspendue.



Sur le haut du tronc d'arbre : Empêche les chats de grimper  
*Pour les troncs plus hauts, vous pouvez installer un Stop Minou.*

Placée à proximité immédiate d'un grillage :  
Empêche les chats de passer en dessous.



Sur l'appui de fenêtre :  
Empêche les chats de s'y poster.



## Catwatch®

Equipé d'un détecteur infra-rouge, ce dispositif se déclenche par le mouvement et la chaleur corporelle du chat lorsqu'il pénètre dans la zone couverte.



*En vente à la Boutique LPO*

Il existe d'autres appareils dans le commerce.

Catwatch® émet des ultrasons sur un temps assez court (4 secondes), contrairement à d'autres appareils qui émettent en continu.

Seul Catwatch® a été étudié et testé par la LPO et la RSPB (The Royal Society for the Protection of Birds), homologue anglais de la LPO.

Résultats des tests menés par la LPO :

Les comportements varient d'un chat à un autre : certains chats vont fuir immédiatement la zone couverte alors que d'autres vont tenter de lutter (temporairement) contre le dispositif.

L'étude menée en 2016 démontre que ce dispositif diminue la présence des renards et des rongeurs et n'a aucun impact sur les oiseaux et les hérissons.

Résultats des tests menés par un chiroptérologue du Muséum national d'Histoire naturelle de Bourges :

Placé à 1.5 mètre d'une chauve-souris en captivité, elle bouge une oreille mais ne s'envole pas. Les ultrasons émis par cet appareil ne semblent donc pas les affecter.

Placé à quelques centimètres du sol, les chances de déclenchement de l'appareil par des chiroptères sont minimales.

## Une plante répulsive *Coleus canina*



Les feuilles de *Coleus canina* sont caractérisées par une odeur de mouffette.

Pour la plupart, les chats n'apprécient pas cette odeur et s'en éloigneront.

Cette plante n'empêchera pas les chats de passer, mais ils ne resteront pas à proximité.

Même si ces plantes diminuent le nombre et le temps d'exploration autour de la zone protégée, il semble que ces plantes augmentent la présence de certains chats au comportement territorial.

Notre hypothèse : la plante est vue comme un animal par le chat, il reste alors plus longtemps pour défendre son territoire et faire fuir « l'animal » !

En contrepartie, les chats apprécieront une zone avec de l'herbe à chat *Nepeta cataria*.

## Stop Minou ou autre obstacle



Il s'agit d'installer un obstacle empêchant les chats de monter à un arbre.

*En vente à la Boutique LPO*

### Le Stop Minou...

Il est préférable d'installer le Stop Minou sur les arbres aux troncs hauts.

- Pour les troncs plus bas, optez pour les grilles Stop Chat.

### ... Ou un autre obstacle

Un entonnoir ou tout autre obstacle peuvent être posés sur le tronc, sans blesser l'arbre.

Le tronc peut également être entouré d'un matériau lisse sur lequel le chat ne trouvera pas de prise.

Les chats peuvent bondir jusqu'à 2 mètres de hauteur !

Pour garantir leur efficacité, tout obstacle doit être posé à une hauteur minimale de 1.5 ou 2 mètres.



*Arrêt sur image  
Vidéo réalisée dans le  
cadre de l'étude LPO 2016.*



Nichoir, nid ou autres aménagements à protéger des prédateurs

1<sup>ère</sup> branche de l'arbre au-dessus du Stop Minou



Stop Minou installé au plus haut du tronc



Hauteur de pose minimale : 1.5 à 2 mètres

## Répulsif « Maison »

Mélangez dans un vaporisateur :

- ✓ 1 litre d'eau,
- ✓ 10 gouttes de jus de citron et
- ✓ 20 gouttes d'huile essentielle *d'Eucalyptus radiata*\*

*\*En vente à la Boutique LPO*

Cette préparation est à vaporiser quotidiennement sur un rayon de 1 mètre, sur et à proximité des zones à protéger.

## **Arrosage à détection de mouvement**

Les jets d'eau repousseront les chats d'une zone à protéger (potager, bac à sable...).

Attention au gaspillage !

Cependant, le jet peut se déclencher à l'occasion de votre passage et peut aussi faire fuir les oiseaux.

Son utilisation et la zone couverte doivent donc être maîtrisées.

*Le chat domestique est un prédateur non-natif dans tous les environnements où il est présent. Introduit par l'Homme, le chat domestique est une espèce que l'on peut considérer comme "invasive" dans les écosystèmes.*

*L'urbanisation et la destruction des habitats impactent de manière conséquente la faune sauvage et leurs conditions de vie idéales. Le chat domestique n'est donc pas seul responsable de la mortalité ou du déclin de certaines espèces.*

© Crédit Photo : LPO

Références bibliographiques :

Forin-Wiart, M-A. Identification des facteurs de variation de la prédation exercée par les chats domestiques *Felis silvestris catus* en milieu rural. Université de Reims. 2014. Thèse.

Anne-Laure DUGUE (2015) Dossier Chat domestique et biodiversité

Nicolas MACAIRE Fiche technique Les chats et les oiseaux

Isabelle LUNEAU (2016) Synthèse bibliographique La prédation du chat domestique